

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 /08/2023 - 19H00 – MORIAT

Présents :

Legendre Denis, Fournier-Salaville Dominique, Alric Jean-Louis, Issartel Franck, Gomes Céline.

Absents excusés :

Page Sandrine qui donne pouvoir à Legendre Denis, Baylot Thierry qui donne pouvoir à Alric Jean-Louis, Venries Nicolas qui donne pouvoir à Issartel Franck, Papin Régis et Mercier Benoit.

Lieu : salle polyvalente en raison des travaux de la mairie.

Secrétaire de séance : Mme Fournier-Salaville.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal :**

Approbation du cr du conseil municipal du 09/06/2023 :

Vote : 8 votes Pour. Approuvé.

- **Délibération à prendre sur le ratio d'avancement de grade (carrière personnel) :**

Le centre de gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme a revu les contrats du personnel de la mairie et demande au conseil de délibérer sur le ratio d'avancement de grade. Le maire demande si le conseil est d'accord pour l'autoriser à prendre un ratio d'avancement de 100 %.

Vote : 8 votes Pour. Approuvé.

- **Dossier Pister :**

Le maire nous informe que l'ancien employé communal M. Pister qui était en maladie depuis plusieurs mois a été licencié.

- **Poste à créer pour le grade d'adjoint technique principal à 24/35 ème :**

M. Pister ancien employé communal étant licencié et M.Valadier Ghislain étant son remplaçant depuis 3 ans, M. le maire propose de faire un nouveau contrat d'agent technique à Ghislain.

Vote : 8 votes Pour. Approuvé.

- **Route de Scoularoux :**

Sur la route de Scoularoux, vers le lieu-dit « Champ rouge », un trou béant d'environ 30 cm de large s'est formé sur la chaussée. Des quilles et barrières ont été posé pour sécuriser le lieu. Des gros travaux de réparation doivent être réalisés car la buse sous la route à cet endroit est complètement détériorée. Il faut ouvrir la route, changer la buse et refaire le revêtement de la route sur plusieurs mètres pour éviter de nouvelles infiltrations d'eau qui endommagent la chaussée.

Des devis ont été demandés à l'entreprise Sadourny, l'entreprise Chambon et l'entreprise Marquet. Nous attendons les devis.

- **Demande de grosses poubelles à Scoularoux avec encadrement :**

Une habitante de Scoularoux se plaint du manque de poubelle et demande l'installation de gros containers supplémentaires.

Le conseil rappelle qu'à Scoularoux, chaque habitation possède des bacs de ramassage d'ordures ménagères et d'emballages recyclables. De plus, il y a déjà 2 gros containers supplémentaires vers le four à pain. Pour une trentaine d'habitants, il n'y a pas de raison de rajouter encore des containers. Dans le bourg de Moriat, il y a plus de 350 habitants et il n'y a pas de containers supplémentaires. Pour rappel, chaque habitant peut demander des bacs individuels plus grands auprès du Sictom.

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 /08/2023 - 19H00 – MORIAT

D'autre part, à partir de janvier 2024, les bio-déchets ne devront plus être mis dans la poubelle des ordures ménagères, le compostage sera obligatoire. Ceci va nettement réduire la quantité d'ordures. A Scoularoux, toutes les habitations possèdent du terrain, donc tous les habitants peuvent installer et gérer un composteur chez eux.

La commune ne prévoit pas de faire installer un composteur collectif à Scoularoux.

Le Sictom Issoire/Brioude distribue gratuitement des composteurs individuels depuis janvier 2023.

Renseignements Sictom Issoire/Brioude sur le site internet www.sictom-issoire-brioude.com ou par téléphone : 04 71 50 32 92.

Le maire demande si le conseil est d'accord pour rajouter des grosses poubelles à Scoularoux :

Vote : 8 Contre. Non approuvé.

- **Point sur le SICTOM :**

Suite à de nombreuses plaintes d'habitants de l'Agglo Pays d'Issoire (API) à propos du ramassage des poubelles, un point avec le Sictom est nécessaire. M. le maire nous présente une lettre de réclamation de l'Agglo Pays d'Issoire à l'attention de M. Ravel président du SICTOM. En résumé, la baisse du nombre des tournées et la suppression des collectes porte à porte dans certaines communes, nous confronte à des problèmes d'hygiène et d'odeurs. Ce n'est plus un service public de qualité. L'API s'interroge sur la nécessité de reprendre la compétence pour la gestion des ordures ménagères.

M. Ravel est invité le lundi 11 septembre à 08 h00 à une réunion avec l'API pour en discuter. Un nouveau point sera fait après cette rencontre.

- **Point sur les ponts de Moriat :**

M. Venries qui s'occupe plus particulièrement du dossier étant absent, le point est reporté au prochain conseil municipal.

- **Commande de signalétique et de drapeaux :**

Signalétiques :

Quelques habitants de Moriat n'ont pas de numéro sur leur habitation car la plaque avec le numéro a été perdue ou est devenue illisible ou ils n'en ont jamais eu. Un devis a été fait pour refaire des numéros, il en coûte environ 10 Euros chacun. Un devis a été aussi demandé pour remplacer une plaque de nom de rue (place Saint-Fiacre) car elle avait été oubliée lors du dernier changement pour des plaques neuves, elle coûte environ 27 Euros. En même temps un devis a été demandé pour de la peinture réglementaire afin de tracer des bandes blanches aux barraques au bord de la route, au croisement entre la route de Lempdes et la rue Saint-Guillaume. Le pot de 25 kilos coûte 145 Euros.

M. le maire demande si le conseil est d'accord pour faire ces achats de signalétique :

Vote : 8 Pour. Approuvé.

M. le maire précise que tous les habitants qui ont besoin de numéro sur leur habitation doivent se signaler assez rapidement à la mairie afin que nous puissions passer une commande groupée.

Drapeaux : M. Alric a fait faire plusieurs devis pour changer les 3 drapeaux usagés de la mairie. Le coût est d'environ 600 Euros pour les drapeaux, les mâts anti-enroulement et les fixations au mur. Les drapeaux sont celui de la France, celui de l'Europe et celui de l'Auvergne.

M. le maire demande si le conseil est d'accord pour remplacer les drapeaux usagés par des drapeaux neufs :

Vote : 8 Pour. Approuvé

CR ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 /08/2023 - 19H00 – MORIAT

- **Présentation de nouveaux désherbages :**

L'utilisation de produits phyto sanitaires étant interdite dans les espaces publics, le désherbage manuel du cimetière demande beaucoup d'attention. M. Alric demande au conseil d'étudier la proposition d'utiliser un désherbant bio-autorisé pour être plus efficace. D'après M. Issartel, le désherbant bio-autorisé n'a pas prouvé sa grande efficacité et coûte cher. Le conseil propose de demander un échantillon gratuit pour faire un essai.

- **Demande de subvention RPI Charbonnier/Moriat :**

Le 26 juin dernier, la coopérative scolaire de l'école RPI de Charbonnier-les-Mines/ Moriat a fait une demande de subvention auprès de la commune de Moriat pour aider à financer des projets scolaires. M. Venries et M. Mercier, délégués au RPI étant absents, l'étude de la demande est reportée au prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Délibération pour encaissement du prix des repas pour les participants lors de la fête de Moriat le dimanche 27 aout :**

M. le maire demande au conseil d'autoriser la commune à récupérer les chèques à l'ordre du Trésor Public pour le paiement des repas de la fête de Moriat :

Vote : 8 votes Pour. Approuvé.

- **Dératisation :**

M. Issartel demande de vérifier les blocs de dératisation car plusieurs rats ont été vu rue de la Fouillouze. M. le maire précise que la vérification sera faite et une nouvelle campagne de dératisation sera réalisée si besoin.

- **Local du stade :**

M. Issartel nous informe qu'il manque une tuile sur le local communal situé au stade. M. le maire précise que ce sera réparé.

- **Poubelles qui sentent très mauvais :**

De nombreux habitants de Moriat se plaignent de la baisse du nombre de ramassage des ordures ménagères (toutes les 2 semaines au lieu d'une fois par semaine), cela engendre des problèmes de poubelles qui débordent et surtout qui sentent très mauvais, notamment quand il fait chaud. Même si le compostage sera obligatoire dès janvier 2024, il reste des ordures ménagères qui ne vont pas au compost et qui peuvent sentir très mauvais comme les couches de bébés.

M. le maire a déjà fait remonter ce problème par le biais de l'Agglo Pays d'Issoire et une discussion entre l'API et le président du Sictom aura lieu le 11 septembre prochain.

Chaque habitant mécontent peut aussi en faire part à la mairie et auprès du Sictom.

Fin de séance 20h30.